



La caractérisation du milieu est la première action à réaliser dans le cadre de la démarche devant mener à l'identification des risques de sinistre. Elle consiste à examiner les caractéristiques physiques, naturelles, humaines, sociales et économiques du territoire à l'étude. Pour ce faire, il s'agit de dresser un tableau général ou un inventaire des éléments présents dans le milieu, en tenant compte également des aspects moins tangibles de celui-ci.

Dans le contexte de la réalisation d'une première démarche de gestion des risques, l'objectif de l'exercice n'est pas de relever, de façon exhaustive, l'ensemble des bâtiments, infrastructures, réseaux, activités et autres éléments. Il devrait plutôt être de bien répertorier les composantes du milieu qui ont un caractère plus névralgique ou stratégique d'un point de vue social, physique, économique ou environnemental. La liste ci-dessous présente les principaux éléments à considérer dans une perspective de sécurité civile.

Population

- Secteurs à forte concentration de population
- Milieux regroupant une proportion importante de jeunes, de personnes âgées ou à mobilité réduite
- Secteurs à forte présence de minorités linguistiques (dont la langue d'usage ou la langue maternelle diffère de celle parlée par la majorité de la population)
- Secteurs défavorisés
- Secteurs d'immeubles à logements multiples

Bâtiments à vocation particulière

- Bâtiments institutionnels et publics (hôpitaux, établissements d'enseignement, centres de la petite enfance [CPE], centres d'hébergement de soins de longue durée [CHSLD], résidences pour personnes âgées, hôtels de ville, casernes d'incendie, postes de police, centres de coordination principaux et substituts, centres d'hébergement temporaire, centres de services aux personnes sinistrées, établissements de détention, etc.)
- Biens culturels et patrimoniaux
- Autres (établissements de communautés religieuses, centres de soutien pour différentes clientèles, etc.)

Réseaux et infrastructures

- Principaux réseaux de transport (routier, ferroviaire, aérien, maritime, etc.)
- Infrastructures liées au secteur de l'énergie (électricité, gaz, pétrole, énergie éolienne, etc.)
- Télécommunications (tours, bâtiments, etc.)



Caractériser le milieu

(Étape 3.1 – Identification des risques)

- Réseaux d'aqueduc et d'égouts, prises d'eau et ouvrages de captage, ouvrages de retenue des eaux, etc.
- Infrastructures de protection contre certains aléas (digues, enrochement, etc.)

Activités socioéconomiques

- Principaux employeurs (entreprises, commerces, industries, etc.)
- Installations récréotouristiques (campings, camps de vacances, pourvoiries, marinas, stades sportifs, salles de spectacles, arénas, etc.)
- Activités agricoles
- Activités saisonnières (festivals, chasse, pêche, etc.)

Milieus naturels sensibles et autres composantes environnementales particulières

- Lacs et cours d'eau
- Forêt et boisés
- Milieux humides
- Particularités géographiques (topographie, îles, milieux inaccessibles, etc.)
- Autres milieux sensibles ou d'intérêt écologique

Éléments intangibles du milieu

- Réputation, notoriété de l'organisation
- Attractivité du territoire
- Cohésion sociale, solidarité
- Qualité de vie
- Sentiment de sécurité
- Sentiment d'appartenance
- Occasions d'affaires
- Valeur symbolique



Caractériser le milieu

(Étape 3.1 – Identification des risques)

Sources d'information

Il est probable que la plupart des données sur les éléments du milieu soient déjà consignées dans les divers documents municipaux, tels que le schéma d'aménagement et de développement de la MRC ou le schéma de couverture de risques en sécurité incendie. De même, certains renseignements (p. ex., densité de population) peuvent être obtenus de sources externes, comme [Statistique Canada](#) ou l'[Atlas de la vulnérabilité de la population québécoise aux aléas climatiques](#) et [Données Québec](#).

OÙ CONSIGNER L'INFORMATION?

Les éléments permettant de caractériser le milieu peuvent être consignés dans l'onglet « 5 à 9 » de [l'Outil de saisie et d'analyse de données à l'intention du milieu municipal](#)¹. Le tableau ci-dessous présente un exemple de l'exercice qui doit être réalisé.

ACTION 5 - Caractérisation du milieu (exemple)
Population
Secteurs à forte concentration de population, à forte présence de jeunes, de personnes âgées ou à mobilité réduite et de minorités linguistiques, défavorisés ou d'immeubles à logements multiples
Arrondissement de Sainte-Madeleine (secteur à forte densité)
Quartier du Parc (secteur à logements multiples et défavorisé)
Secteur situé entre la 2 ^e Rue et 3 ^e Rue (secteur urbanisé)
Quartier Saint-Paul (secteur à logements multiples regroupant plusieurs personnes âgées et à mobilité réduite)
Bâtiments à vocation particulière
Institutionnels et publics (hôpitaux, établissements d'enseignement, CPE, CHSLD, résidences pour personnes âgées, hôtels de ville, casernes d'incendie, postes de police, établissements de détention, etc.)
Hôpital Dumoulin
École secondaire de la Plaisance
Hôtel de ville
Caserne 1
Caserne 2
CHSLD de la Place
Biens culturels et patrimoniaux
Musée d'histoire québécoise
Église Saint-Paul
Autres (établissements de communautés religieuses, centres de soutien pour différentes clientèles, etc.)
Aucun

1. L'exercice peut être réalisé par chacune des municipalités du territoire à l'étude afin de faciliter la démarche. Par ailleurs, tous les renseignements recueillis par les municipalités doivent être consignés en un seul endroit par la MRC, soit dans l'onglet « 5 à 9 » de l'outil.



Caractériser le milieu

(Étape 3.1 – Identification des risques)

ACTION 5 - Caractérisation du milieu (exemple)

Réseaux et infrastructures

Principaux réseaux de transport (routier, ferroviaire, aérien, maritime, etc.)

Autoroute Pierre-Galland

Chemin de fer

Boulevard Principal

Pont de la Rivière-Bleue

Infrastructures liées au secteur de l'énergie (électricité, gaz, pétrole, énergie éolienne, etc.)

Réseau d'électricité

Station-service Bourdage et fils

Propane Boivin inc.

Télécommunications (tours, bâtiments, etc.)

Tour de télécommunication Contact-communications

Réseaux d'aqueduc et d'égouts, prises d'eau et ouvrages de captage, ouvrages de retenue des eaux, etc.

Usine de filtration Aqua

Prise d'eau rue principale

Prise d'eau 2^e Rue

Infrastructures de protection contre certains aléas (digues, enrochement, etc.)

Aucune

Activités socioéconomiques

Principaux employeurs (entreprises, commerces, industries, etc.)

Direction régionale du ministère de...

Usine

Place des achats

Activités agricoles

Aucune

Installations récréotouristiques (campings, camps de vacances, marina, etc.)

Aucune

Activités saisonnières

Ville en Musique

Milieus naturels sensibles

Lacs et cours d'eau

Rivière Bleue

Lac aux Outardes

Forêts et boisés

Boisé Ferland

Milieus humides

Base de plein air Boivin

Autres milieux sensibles ou d'intérêt écologique

Aucun

Éléments intangibles du milieu

Réputation de la Municipalité

Attractivité touristique et économique

Sentiment de sécurité de la population